Royaume du Maroc
Ministère de l'Equipement
et de l'Eau

DRETL Marrakech Safi (1)

Avis d'achat sur bon de commande n°BCE/36/2026

Le Directeur Régional de l'Equipement, du Transport et de la Logistique de Marrakech Safi, procède à l'achat sur bons de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation:

Entretien et maintenance préventive et corrective de l'ascenseur au siège de la DRETL de Marrakech Safi

Consistance de la prestation:

N°	Désignation	Caractéristiques et spécifications	U	Qté	Garantie Exigée
1	Maintenance préventive de l'ascenseur	Les opérationscomprendrontnotamment : 3.1. Cabine • Vérification de l'étatgénéral de la cabine ; • Contrôle de l'éclairage ; • Vérification des boutons de commande ; • Vérification de l'affichage et des indicateurs ; • Contrôle de l'alarme et du dispositif de communication ; • Vérification du fonctionnement des portes ; • Contrôle des dispositifs de sécurité. 3.2. Portespalières et portecabine • Contrôle du fonctionnement et du verrouillage ; • Vérification des serrures et contacts de sécurité ; • Contrôle des cellules oudispositifs de détection ; • Réglage des portessinécessaire ; • Vérification de l'absence de frottementsou de bruits anormaux. 3.3. Machinerie et équipementsmécaniques • Contrôle du moteur ; • Contrôle du frein ; • Vérification des poulies et câbles ; • Contrôle des fixations ; • Vérification des organes de transmission ; • Lubrification des élémentsnécessitant un graissage ; • Contrôle des bruits et vibrations anormaux. 3.4. Équipementsélectriques • Vérification de l'armoireélectrique ; • Contrôle des connexions et câblages ; • Vérification des protections électriques ; • Contrôle des cartesélectroniques ; • Vérification des dispositifs de commande ; • Contrôle des systèmes de sécuritéélectrique. 3.5. Gaine et équipements de sécurité	F	1	Attestation d'agrément pour le contrôle, l'installation ou la vérification des ascenseurs et monte-charges

		• Vérification de l'étatgénéral de la gaine ; • Contrôle des guides ; • Vérification des câbles ; • Contrôle des dispositifs de sécurité ; • Vérification des amortisseurs ; • Contrôle du limiteur de vitesse ; • Contrôle du parachute et de sesdispositifsassociés.			
2	Maintenance corrective	La maintenance corrective comprend : • Le diagnostic de la panne ; • La mise ensécurité de l'installation ; • La réparationou le remplacement de l'élémentdéfectueux ; • Les réglagesnécessaires ; • Les essais de fonctionnement après intervention ; • La remise en service de l'ascenseur ; • L'établissement d'un rapport d'intervention.	F	1	

Lieu d'exécution : Marrakech
Délai d'exécution ou date de livraison de la prestation :1 mois
Date et heure limites de réception des devis des concurrents : 13 NOV 2026
Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.(3)

ROYAUME DU MAROC ★ MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU ★ DIRECTION REGIONALE MARRAKECH